

Non-respect des droits : quels leviers possibles dans l'accompagnement social ?

Formation sur demande uniquement, nous contacter

Tarif adhérent : 435 € par inscrit
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

Contexte – objectifs

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics qu'ils accompagnent, les professionnels intervenant dans des structures du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) doivent monter en compétences dans la maîtrise des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables et mieux connaître les organismes ressources de l'accès au droit.

Contenu

- **Déconstruire les représentations et les pratiques à partir de situations concrètes, concernant les publics avec lesquels travaille l'intervenant social :**

Enfants bénéficiant d'une assistance éducative, mineurs non accompagnés, personnes précaires économiquement, personnes vulnérables, personnes placées sous-main de justice, etc.

- **Analyser en quoi les droits fondamentaux des personnes n'ont pas été respectés :**

Sur la base d'exemples concrets et portés par les participants, analyser les situations de non-respect des droits et identifier les pratiques discriminatoires : dans l'emploi, le logement, l'accès aux services publics et privés, l'éducation, la santé, les ruptures de droit abusives en cas de suspicion de fraude, interprétation restrictive des règles de droit, absence d'accueil physique lié à la dématérialisation, demande de pièces impossible à produire, non réponse des administrations...

- **S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables, le droit de la non-discrimination, pour proposer une analyse et une stratégie d'action renouvelées**
- **Mieux connaître et coopérer avec les différentes institutions chargées de faire respecter les droits**

Missions du Défenseur des droits, dans quelles situations et comment le saisir ?

Rôle des différents acteurs : CDAD – conseil départemental d'accès aux droits, MJD – Maison de Justice et du Droit, MSAP- Maison des services au Public, associations spécialisées.

Moyens et méthodes

Questionnaire en amont de la formation pour identifier les besoins et les profils des participants afin d'adapter la formation aux problématiques vécues en structure.

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs

Prérequis : aucun

Formateur : Marisa LAI-PUIATTI, ancienne défenseure des droits régionale

Durée : deux jours non consécutifs, pour permettre la mise en pratique des apports entre la première et la seconde journée, dans une logique de formation – action.

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

Lieu : en fonction de la demande formulée

Evaluation des acquis : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation